

**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES  
LES DIMANCHES 15 & 22 MARS 2026  
« SCRUTATEURS »**

**Horaires : de 17 h 45 jusqu'à la fin du dépouillement**

NOM : -----

PRÉNOM : -----

Date et Lieu de naissance : -----

Adresse : -----

Numéro de téléphone :-----

Je soussigné(e), électeur / électrice de la commune d'Esbly,

**accepte d'être retenu(e) en qualité de scrutateur pour le(s) bureau(x) de vote suivant(s)**

- Bureau n°1 – Gymnase Jean-Zay
- Bureau n°2 – École Champs-Forts
- Bureau n°3 – Salle Art & Culture
- Bureau n°4 – Espace Jean-Jacques Litzler
  
- J'accepte d'être positionné(e) sur un autre bureau de vote si nécessaire



**Document à retourner au plus tard le 9 mars 2026  
à l'accueil de la Mairie ou par courriel à [ville.esbly@mairie-esbly.fr](mailto:ville.esbly@mairie-esbly.fr)**

**Mention relative à la protection des données personnelles (RGPD)**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement **non informatisé** par le **Guichet Unique de la Ville d'Esbly, sise à Esbly, 7 rue Victor Hugo** pour **afin d'organiser les élections municipales et communautaires de mars 2026**.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie d'**ESBLY** et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de **6 ans**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter par mail la Mairie à : [ville.esbly@mairie-esbly.fr](mailto:ville.esbly@mairie-esbly.fr) ou par voie postale à : **Mairie d'Esbly, 7 rue Victor Hugo CS 90184 77450 Esbly**. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.